

DECISION N° 170 /MINSEP/COCAN 20-21/P DU 22 OCT 2019  
Portant désignation du Chef de Secrétariat et des membres  
du Secrétariat de la Direction du Tournoi

**LE MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE,**  
Président du Comité d'Organisation Local du Championnat d'Afrique des Nations  
de Football « CHAN TOTAL 2020 » et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football  
« CAN TOTAL 2021 » (COCAN 20-21),

- Vu la Constitution ;*
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;*
- Vu la loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des Activités Physiques et Sportives au Cameroun ;*
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;*
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;*
- Vu le décret n°2019/295 du 04 juin 2019 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Organisation Local du Championnat d'Afrique des Nations de Football « CHAN TOTAL 2020 » et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football « CAN TOTAL 2021 » ;*
- Vu la décision N°001/MINSEP/CAB du 12 juin 2019 portant organisation et fonctionnement de la Direction du Tournoi du Championnat d'Afrique des Nations de Football (CHAN) 2020 ;*

**DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>.**- Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, désignés aux postes ci-après au Secrétariat de la Direction du Tournoi du CHAN TOTAL 2020:

**Chef du Secrétariat:** M. ATANGANA ETEME Emeran (Administrateur Civil Principal, Docteur 3<sup>ème</sup> Cycle en Droit Public)

**Membres :**

- M. FOTSO TCHAMEKWEN Lambert (Journaliste, Expert en Communication) ;
- M. EBA OBATEBA Daniel Firmin (Maîtrise en Droit) ;
- Mme MENANG Magdaline BINUE (Professeur certifié d'EPS) ;
- M. MOUDOUROU Philippe-Eddy (Expert en Infrastructures sportives et Evènementiel) ;
- M. AHMADOU MOHAMADOU (Master en Administration et Gestion d'Entreprises) ;
- M. ESSOMBA Serge Maurice (Ingénieur en Logistique Evènementielle) ;
- M. EKAMBI NELLE Patrick (MBA en Gestion Marketing) ;
- M. KOUAM BUMO Kévin (Master en Gestion des Ressources Humaines) ;
- Mme DIYANI Marielle (Experte en Communication Institutionnelle et Gestion Evènementielle) ;
- M. AYUK Lawrence AYUKETANG (Professeur certifié d'EPS) ;

- **M. DOUMBE Jean Paulin** (Maîtrise en Droit des Affaires) ;
- **M. NZEUSSEU DJOUNTCHEU Léopold** (Informaticien-Analyste) ;
- **M. MOHAMADOU DANG ADJOUMI** (Licencié en Droit) ;
- **M. MBARGA FOE Georges Henri** (BTS en Commerce International) ;
- **Mme NGWINDOH Yvette TANGANG** (Professeur certifié d'EPS).

**ARTICLE 2.-** La durée de la mission des intéressés est celle indiquée par l'article 16 du décret n°2019/295 du 04 juin 2019 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Organisation Local du Championnat d'Afrique des Nations de Football « CHAN TOTAL 2020 » et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football « CAN TOTAL 2021 ».

**ARTICLE 3.-** Les intéressés auront droit au traitement prévu par la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 4.-** La présente décision sera publiée et communiquée, en français et en anglais, partout où besoin sera./-

Yaoundé, le **22 OCT 2019**

**LE MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE,  
PRESIDENT DU « COCAN 20-21 »**



**MARCISSE MOUELLE KOMBI**